

Réf: Dossier N° 100258

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « LA MAISON DES CARREAUX DE CÔTE D'IVOIRE
»

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY II PLATEAUX,
Lot 207, Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 13/04/2022, et enregistrés au CEPICI le 21/04/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LA MAISON DES CARREAUX DE CÔTE
D'IVOIRE »

Objet : - VENTE DE CARREAUX ;
- BATIMENT TRAVAUX PUBLICS (BTP)

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles,
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux,
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce,
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée,
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières ou immobilière, se rapportant directement ou indirectement a l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY II PLATEAUX,
Lot 207, Ilot 00

Dirigeant(s) : Mme OUATTARA DJAHA RAHAMATOU EPSE

N'GUESSAN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-03753 du 29/04/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°18568/GTCA/RC/2022 du 29/04/2022

